

Réunion du 6 avril 2023

Procès-verbal N° 28

Présidence M. B. MAY

Présents : MM. L. ERAY, JC. PIBOIN, G. MARTIN, M. PINGUET

Excusée : Mme P. BEAURENAUD

## RAPPEL

### . Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### . Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement page 130 de l'annuaire du District 2022/2023. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte.

Depuis le début de la présente saison des abus ont été constatés.

Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### 1 – MATCHS NON-JOUÉS

#### DEPARTEMENTAL 1

Journée du 06/11/22 : LA CHARITE 2 / CHARRIN 1 - n° 50101.1 – fixé au 16 avril 2023

Journée du 27/11/22 : MARZY 1 / POUQUES 1 - n° 50116.1 – fixé au 08 avril 2023

Journée du 11/12/22 : GUERIGNY URZY 1 / CHARRIN 1 - n° 50128.1 – fixé au 08 avril 2023

#### DEPARTEMENTAL 2 Poule B

Journée du 06/11/22 : LA MACHINE 2 / CHATEAU-CHINON- ARLEUF 1 – match n° 50234.1 – fixé au 09 avril 2023

#### DEPARTEMENTAL 3 Poule A

Journée du 23/10/22 : CHANTENAY 1 / SAINT-PERE 2 – match n° 50286.1 – fixé au 09 avril 2023

## **DEPARTEMENTAL 4 poule B**

Journée du 26/02/23 : LUTHENAY 2 / NEUVY 1 – match n° 51394.2 – fixé au 16 avril 2023

## **2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER**

Journée du 9 avril 2023

### **DEPARTEMENTAL 1**

MARZY 1 / POUQUES 1 – match n° 50116.1

Le match initialement prévu le 8 avril 2023 à 17h est décalé au samedi 8 avril à 18h00.

Accord des deux clubs et de la Commission.

GUERIGNY URZY 1 / CHARRIN 1 – match n° 50128.1

Le match initialement prévu le 9 avril 2023 à 15h est avancé au samedi 8 avril à 15h00.

Accord des deux clubs et de la Commission.

## **3 – FORFAITS**

RAS

## **4 – COURRIEL**

De la ville de COSNE/LOIRE

En raison de la programmation de rencontres de rugby sur le terrain accueillant également le club du COSNOIS FC, les dates suivantes ne pourront être retenues pour les rencontres du club :

-Dimanche 09 avril 2023

Du club de COULANGES

Attestation reçue de la mairie de MAGNY-COURS autorisant l'utilisation des installations sportives le 23 avril, 14 mai et le 4 juin 2023.

En cas d'indisponibilité du terrain de MAGNY-COURS, les matchs seront reprogrammés sur le terrain de COULANGES.

## **5 – DOSSIER TRANSMIS**

Par la Commission Statuts et Règlements

### **Coupe de l'Amitié**

#### **CIE IMPHY 2 / TANNAY 1**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements du 30/03/2023 donnant match perdu par pénalité à CIE IMPHY (3/0) pour en reporter le bénéfice au club de TANNAY.

TANNAY qualifié pour le prochain tour (sous réserve des dossiers en cours).

### **OLYMPIQUE ST MARTIN 1 / COULANGES 3**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements du 31/03/2023 donnant match perdu par pénalité à COULANGES 3 (3/0) pour en reporter le bénéfice à OLYMPIQUE ST MARTIN 1.

OLYMPIQUE ST MARTIN qualifié pour le prochain tour (sous réserve des dossiers en cours)

### **DRUY BEARD 2 / CERCY 2**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements du 31/03/2023 donnant match perdu par pénalité à CERCY 2 (3/0) pour en reporter le bénéfice à DRUY BEARD 2.

DRUY BEARD qualifié pour le prochain tour (sous réserve des dossiers en cours)

### **COSSAYE 2 / ST SAULGE 1**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements du 31/03/2023 donnant match perdu par pénalité à COSSAYE 2 (3/0) pour en reporter le bénéfice à ST SAULGE 1.

ST SAULGE 1 qualifié pour le prochain tour (sous réserve des dossiers en cours)

## **6 – CALENDRIER GENERAL SENIORS : MODIFICATIONS**

Suite à de nombreux matchs en retard, la Commission des Compétitions Seniors apporte la modification suivante au calendrier général seniors :

- Les journées du 8-9 et 10 avril 2023 sont considérées MR (match remis).

**Cette décision a été validée par le Comité de Direction.**

## **7 – COUPES DÉPARTEMENTALES**

### **COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

#### Les qualifiés

COSNE N3

ST BENIN R2, SNID R2, VAUZELLES R2

ESN 58 R3, NEVERS BANLAY R3, NEVERS CHALLUY SERMOISE R3

ST PIERRE D1

### **COUPE DU DISTRICT SPORT COMM**

#### Les qualifiés

CHARRIN D1, COULANGES D1, GUERIGNY URZY D1, POUQUES D1

CLAMECY D2, CORBIGNY D2, LUZY MILLAY D2, ST ELOI D2

### **COUPE DE L'AMITIE**

#### Les qualifiés (sous réserve des dossiers en cours)

TANNAY 1

E. MONSAUCHE-MOUX-BRASSY 1

OLYMPIQUE ST MARTIN 1

DRUY BEARD 2

CHAULGNES 2

E. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1

CORBIGNY 3

ST SAULGE 1

## **COUPE FÉMININE**

### **Les qualifiés**

COULANGES 1

Ent. CORBIGNY-CHATEAU CHINON ARLEUF 1

COSNE 1

ENT.POUILLY/MARZY 1

GUERIGNY URZY 1

NEVERS FC 2

SNID 1

ST REVERIEN 1

**LE PROCHAIN TIRAGE DE TOUTES LES COUPES AURA LIEU LE 19  
AVRIL 2023 A 18H00 AU SIÈGE DU DISTRICT**

## **COMPÉTITIONS FÉMININES**

### **1 - MATCH NON-JOUE**

#### **Critérium Féminin**

Journée du 4 décembre 2022

COULANGES 1 / COSNE 1 – match n° 50695.1 – fixé le 21 mai 2023

### **2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER**

Journée du 26 février 2023

#### **Critérium Féminin**

CHARRIN 1 / SNID 1 – match n° 50666.2

Le match initialement prévu le 26 février est reporté au 21 mai 2023.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 5 mars 2023

#### **Critérium Féminin**

FC NEVERS 2 / CLAMECY 1 – match n° 50670.2

Le match initialement prévu le 5 mars est reporté au 16 avril.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 23 avril 2023

#### **Critérium Féminin**

COULANGES 1 / SNID 1 – match n° 50675.2

Le match initialement prévu le 23 avril est avancé au 16 avril à 15h

Accord des deux clubs et de la Commission.

### 3 – COURRIEL

Du club du SNID

La Commission prend connaissance du courriel du SNID et rectifie le résultat de la rencontre :

SNID : 8 / GUERIGNY URZY : 0

### 4 – COUPE FÉMININE

Pour la saison 2022-2023, la Coupe Féminine est composée d'un total de 10 équipes.

#### DÉROULEMENT DE LA COUPE FÉMININE

1/4 Finale => le 30 avril 2023

1/2 Finale Aller => le 28 mai 2023

1/2 Finale Retour => le 11 juin 2023

Finale => le 17 juin 2023

**PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 13 AVRIL 2023 A 17H00**

Le Président  
Bernard MAY



Le secrétaire de séance  
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.